



PROCEDURE CANDIDAT A INITIATION

1) La loge envoie par mail à : grandsecretariat.glmn@gmail.com

- Le formulaire de notification de mouvement
- Un dossier de demande d'initiation, dûment rempli ainsi que les pièces jointes

Ne pas envoyer de dossier papier, il doit être conservé aux archives du secrétariat de la Loge.

2) La loge recevra la facture de frais de dossier (20 €) ainsi que la capitation (totale ou au prorata temporis)
Les chèques à l'ordre de la GLMN seront à envoyer à l'adresse postale du Grand Trésorier

**Camille GRANIER
39 Carrer del cant dels ocells**

66350 TOULOUGES

gtadjointeglmn@gmail.com

06 64 84 43 63

Ne faire aucun paiement sans avoir reçu la facture

Les chèques doivent être émis par la loge et non par les membres

Dès confirmation du règlement, le V.M. recevra le passeport et diplôme